

CCAS

Pour 2017, le budget du C.C.A.S. s'est élevé à 12 510 €, suite à un excédent de l'année 2016 d'un montant de 3 051,14 € et d'une subvention votée par le conseil municipal de 9 500 €.

Cette année encore, le C.C.A.S. n'a pas failli à sa mission d'aide et soutien à certaines familles messinoises en participant aux aides suivantes :

- Secours d'urgence, chèques alimentaires pour un montant de 1 455 € : 8 familles.
- Paiement d'une facture d'eau : 1 famille.
- Aide pour la prise en charge des frais de cantine : 2 familles.
- Aide pour la prise en charge des frais de garderie : 1 famille .
- Aide au paiement de la classe de découverte et du CLSH : 2 familles.
- Aide aux premiers départs en vacances : 3 familles.
- Prêt à 0% d'un montant de 250 €, suite à des problèmes financiers : 1 famille.
- Aide à la rentrée scolaire pour les enfants rentrant en 6^e, en seconde ou en filière technique : 3 familles.
- Participation financière pour les jeunes diplômés : 2 jeunes se sont vu remettre des bons d'achat d'une valeur de 30 €, à l'occasion d'une manifestation citoyenne, où les missions du C.C.A.S leur ont été présentées.
- Frais d'installation et abonnement à la téléalarme, en faveur des personnes âgées : 23 abonnés (aide de 1 726,04 €).
- Attribution du colis pour les personnes âgées malades, ne pouvant assister au repas des aînés : 12 personnes seules et 6 couples.
- Attribution de subventions pour un montant de 3 750 €, aux différentes associations dont leur mission est d'apporter de l'aide aux familles (Secours Populaire, Restos du Cœur, Secours Catholique, Roues Libres, Banque Alimentaire.....), au réseau Territorial de santé RESAPEG et aux Jeunes (Fonds d'aides aux Jeunes).
- Une médaille d'honneur de la famille française a été décernée à une mère de famille ayant élevé 6 enfants.

Accompagner, soutenir et aider les personnes fragilisées étant notre mission, n'hésitez pas à contacter Chantal Gerbelli en prenant rendez-vous à la Mairie de Messein (03 83 47 22 21)